

NOMINATION d'UN HOMME de COUR et d'un GARÇON de SALLE à l'HOPITAL SAINT-JACQUES.

Le MAIRE. - J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation la nomination à l'Hôpital Saint-Jacques d'un homme de cour et d'un garçon de salle.

Ces deux employés nommés auxiliaires stagiaires, 1er échelon, percevront 84.000 frs par an et seront nommés auxiliaires après 3 mois de service.

Je mets aux voix les propositions ci-dessus./.

Adopté à l'unanimité.

*Par principe et pour
honneur de l'administration et au profit*

*Vu et soumis à l'approbation
de Monsieur le Maire (1)
le 1.9.51
P. le Secrétaire Général
Le chef de division délégué*

Signature: Gavarin

Approuvé (1)

*Approuvé le 3.9.51
P. le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
Signature: Ferrière*